

CLOCHERLE

La CRII-RAD crie à la radioactivité dans la baie de la Rochelle

Les effluents radioactifs de l'usine Rhône-Poulenc se déversent sur la grève de Port-Neuf, affirme la CRII-RAD, un laboratoire d'analyses qui les a mesurés. Mais le ministère de la Santé fait la sourde oreille et affirme qu'il n'a mesuré « aucune activité significative ».

La Rochelle (envoyée spéciale)

Sur la grève de Port-Neuf, les galets jaunes pâles resplendissent de propreté. Nulle trace d'huile gluante, aucun déchet nauséabond pour défigurer l'entrée vide de la rade de La Rochelle. La zone industrielle Chef de Baie s'étend pourtant sur une centaine d'hectares le long de ce bord de mer. Mais les entreprises contrôlent parfaitement leurs rejets, la station d'incinération des ordures ménagères travaille proprement. Souvent, même en hiver, pendant qu'à marée basse les papas ramassent des moules ou quelques huîtres échappées des parcs plus lointains, les enfants font des pâtés sur les bancs de vase lisse. Avant de remonter dans la voiture, les promeneurs se rendent volontiers près du gros tuyau qui crache une eau blanche, à l'odeur légèrement acide, pour rincer leurs mains et leurs bottes.

Une femme arpente la plage en surveillant l'aiguille d'un radiamètre. Lorsqu'elle arrive près de l'émissaire industriel, elle recule, stupéfaite : l'instrument cogne à 1000 coups/seconde. Un homme en blouse blanche, ganté de caoutchouc vert, s'approche du tuyau. Avec précaution, il recueille un demi-litre de cette eau envoyée sur la grève par l'usine Rhône-Poulenc. Les deux scientifiques se dirigent ensuite vers les bancs de vase. Le radiamètre s'affole à nouveau. Ils enfoncent un cylindre dans le sable. « C'est un carottage. Ainsi, nous pouvons analyser et mesurer la radioactivité couche par couche ». Puis ils ramassent des algues, glanent un seau de moules, et repartent, en évitant soigneusement de marcher dans le ruisseau d'eau blanche qui court jusqu'à la mer.

Les rejets devraient être immergés

La grève de Port-Neuf, à La Rochelle, est radioactive. Depuis 1947, elle reçoit les effluents de l'usine Rhône-Poulenc, qui traite des « terres rares » importées d'Australie, d'Afrique, de Chine, de Thaïlande. Une technologie de pointe, qui consiste à extraire tout un éventail de minerais très purs et dont la France possède la quasi exclusivité. Sans cette exploitation, il n'y aurait pas de télévisions couleur, de bandes magnétiques, de diamants artificiels, de céramiques révolutionnaires.

L'un de ces minerais est le thorium. Au début du siècle, Marie Curie avait dé-



La Rochelle. Un scientifique de la CRII-RAD mesure la radioactivité autour de l'émissaire de l'usine Rhône-Poulenc.

couvert qu'il possédait les mêmes propriétés radioactives que le radium. Autrefois, on l'extrayait pour fabriquer les manchons à gaz de l'éclairage public. Aujourd'hui, Rhône-Poulenc exploite essentiellement la monazite et la bastnaésite. « Il reste 5 à 6 % de thorium, utilisé surtout pour les camping-gaz éclairants », note M. Menière, le directeur de l'usine Rhône-Poulenc. « On se passerait bien du thorium, mais enfin, puisqu'il est là... »

Ce fichu minéral, pour faiblement radioactif qu'il soit à l'état naturel, complique sérieusement la vie de l'industriel. Jusqu'en 1985, les déchets radioactifs issus de son traitement partaient directement à la mer. Depuis l'arrêté préfectoral, Rhône-Poulenc retient la quasi totalité des produits en contact avec le thorium, elle les compacte et les expédie au centre de stockage de déchets radioactifs de La Hague. Le reste, dilué sous forme liquide, est rejeté par l'émissaire sur la grève. Le ministère de la Santé a édicté des normes maximales de concentration radioactive, et précisé que « la canalisation de rejets en mer devra être immergée en permanence pendant les rejets ». Autrement dit, si les rejets non-radioactifs peuvent sortir en permanence, les autres doivent attendre la marée haute.

Dans leur laboratoire, les ingénieurs de Rhône-Poulenc surveillent les dépôts alternés. « Ah oui ? Comment se fait-il alors que nos prélèvements sous l'émissaire, effectués à marée basse, recèlent de la radioactivité ? », demandent les scientifiques de la CRII-RAD (1). Jusqu'en juillet dernier, il n'y avait que les radiamètres, promenés sur la grève, pour indiquer la présence de radioactivité. Las de réclamer des chiffres au SCPRI (Service central de pro-

tection contre les rayonnements ionisants), qui dépend du ministère de la Santé, les écologistes ont donc commandé des mesures précises aux scientifiques de la CRII-RAD. Et leurs indications sont formelles : non seulement Rhône-Poulenc déverse ses rejets radioactifs à marée basse (« pas forcément en permanence, nous n'avons pas fait des prélèvements en continu »), mais ceux-ci dépassent les normes autorisées par le ministère de la Santé.

Exemple : le 5 novembre 1987, la CRII-RAD compte 235 becquerels de thorium 228 par litre d'eau (la norme maximale est de 111 becquerels). M. Disseaux, l'ingénieur de Rhône-Poulenc chargé du contrôle des rejets, dit que « ce n'est pas possible ». Tout en étant d'accord avec les méthodes employées par la CRII-RAD pour mesurer les radio-éléments, à savoir déterminer l'importance du thorium en remontant la chaîne de ses descendants, méthode classique en radiométrie.

Les sédiments analysés sur la grève par la CRII-RAD recèlent 1750 becquerels d'actinium 228 (un descendant du thorium), 2395 becquerels de radium 224. « Une source d'irradiation énorme pour qui se promène en ces lieux », commente le physicien François Mosnier. Les algues, les moules, les crabes montrent que la concentration atteint la chaîne alimentaire.

« Difficile de mettre en doute la parole de l'Etat ! »

La grève de Port-Neuf est classée « zone insalubre » par la Direction des affaires maritimes depuis les années 50, et la pêche y est en principe interdite. Mais les panneaux, s'ils ont jamais existé, sont démolis depuis longtemps. Alertés par le remue-ménage des écologistes, les services municipaux viennent

de promettre que de nouveaux panneaux seront installés prochainement. M. Clément, responsable de l'hygiène publique à La Rochelle, est bien ennuyé : « La situation est extrêmement délicate. Le SCPRI nous affirme que tout va bien sur le plan sanitaire, que les normes sont respectées. Bien sûr, le SCPRI ne nous communique aucun chiffre, mais enfin, s'il y avait danger, il nous le dirait, je pense. Voilà que la CRII-RAD donne des mesures en contradiction totale avec les rapports officiels. Il est très difficile à des élus de mettre en doute la parole de l'Etat ! ».

Personne, chez Rhône-Poulenc, ne conteste qu'il y a des rejets radioactifs dans l'environnement, parfaitement mesurables puisque la préfecture elle-même est capable de donner des chiffres. Seul le ministère de la Santé, chargé par l'intermédiaire du SCPRI de contrôler les rejets à l'extérieur du site industriel, affirme que ceux-ci ne sont pas mesurables. Dans les bulletins mensuels du SCPRI, sous les rubriques « Thorium 228 » et « Radium 228 », on lit : « Aucune activité significative ». Si Rhône-Poulenc lui-même est capable de mesurer, pourquoi le SCPRI dit-il que c'est impossible ?

Il y aurait bien une solution pour y voir clair : commander une troisième expertise à un autre laboratoire. Mais à qui ? En France, le SCPRI détient le monopole des contrôles. La CRII-RAD s'est précisément créée, après l'affaire Tchernobyl, pour s'opposer à ce monopole. « Si vous avez besoin de preuves supplémentaires, demandez à des scientifiques étrangers », conseille François Mosnier à M. Clément. « C'est bien joli », s'insurge une élue de la zone de Port-Neuf, Mme Renoir, « mais on va faire combien d'analyses,

comme ça ? ». Les animateurs d'une association nautique, dont les planches à voile menées par des enfants évoluent près de cette grève, sont inquiets : « Que se passe-t-il s'ils boivent la tasse, s'ils se blessent en échouant sur les vases contaminées ? ». Et quelle est la situation dans le reste de la baie ? « A cause des courants, on dit qu'une goutte d'eau entrée dans la rade met trois semaines à en sortir », dit M. Clément. Le responsable municipal hoche la tête, un peu perdu : « C'est une étude générale sur tout l'environnement qu'il faudrait commander. Quel travail ! En principe, c'est l'Etat qui s'occupe de cela ».

« Il est dommage que le thorium soit radioactif »

L'Etat, en l'occurrence le professeur Pellerin, directeur du SCPRI, hausse les épaules : « Cette histoire de radioactivité à La Rochelle ressort périodiquement. Si on continue, on va affoler tout le monde avec des conneries. Les Rochellois seront contents quand l'usine sera fermée ! ». Le professeur Pellerin affirme que la radioactivité de la plage est insignifiante : « Vous pensez bien que s'il y avait danger, le SCPRI le signalerait. Nous sommes très sévères ». Il ajoute : « L'usine de Rhône-Poulenc utilise le thorium pour autre chose que ses propriétés radioactives. Il est dommage en effet que le thorium soit radioactif, mais cette radioactivité, qui n'est qu'un sous-produit, est naturelle. Il n'y a pas de réglementation en France qui réprime la radioactivité naturelle ».

Un argument qui fait bondir la CRII-RAD. Car la radioactivité, naturelle ou non, lorsqu'elle est importante, a des effets biologiques désastreux sur l'organisme humain. « Le thorium est un radio-élément encore plus actif que le plutonium ». Il est sûr que les promeneurs et les pêcheurs de la grève de Port-Neuf ne tombent pas raides morts en rentrant chez eux après leur balade. Les effets des faibles doses d'irradiation sont infiniment plus complexes (voir « Libération » du 16 mars).

Le problème de La Rochelle ne peut être résolu sans une décision difficile à prendre pour les élus, Michel Crépeau (maire et ancien ministre de l'Environnement) en tête : exiger du ministère de la Santé qu'il communique la totalité et le détail de ses analyses ; commander une contre-expertise à des scientifiques qui ne soient liés ni à l'Etat ni à Rhône-Poulenc ; éventuellement, décontaminer la baie en draguant les vases et en les évacuant vers un centre de stockage de déchets radioactifs ; obtenir de Rhône-Poulenc, qui a déjà fait des gros efforts depuis dix ans, que les rejets soient encore diminués. « Vous portez un sacré coup à l'image touristique de la région avec vos histoires », constatait jeudi soir, amère, Mme Renoir en s'adressant aux physiciens de la CRII-RAD.

Hélène CRIÉ

(1) CRII-RAD : Commission régionale indépendante d'information sur la radioactivité.